

Non, Monsieur Fillon, vous ne pouvez pas vous débîner sur les minarets

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez déclaré lors de votre intervention à l'Institut Montaigne le 4 décembre : « Quant aux minarets, qui sont d'ailleurs assez peu nombreux en France, je dis simplement qu'ils doivent s'inscrire de façon raisonnable et harmonieuse dans notre environnement urbain et social. Et la meilleure façon qu'ils le soient, c'est de faire confiance pour cela aux maires de nos villes. »

Cette manière de botter en touche me rappelle hélas celle des gouvernements, de gauche comme de droite, d'avant la loi du 15 mars 2004 sur la laïcité dans les écoles, collèges et lycées publics : face à l'offensive du voile islamique, ils disaient en substance aux proviseurs et aux enseignants : débrouillez-vous ! Ceux-ci se virent alors harcelés sans cesse à des militants et militantes du foulard islamique, encadrés par des imams et des avocats, et les sulfureuses et encombrantes « affaires du voile » se multiplièrent dans nos établissements. Voulez-vous mettre nos maires dans la même situation ?

Ignorez-vous que les Français auraient certainement voté comme les Suisses, selon un sondage de l'IFOP (1) qui dit que 46% des Français sont « favorables à l'interdiction de la construction de minarets, c'est-à-dire les tours situées à côté des mosquées », contre 40% qui y sont « opposés » ?

Certes, Canal + a allumé un contre-feu en publiant un sondage BVA qui dit que « les Français voteraient à 55% contre l'interdiction de la construction des minarets » (2), mais en utilisant tout simplement l'astuce d'étendre son échantillon aux 15-18 ans qui n'ont pas le droit de vote, et qui sont hélas bien endoctrinés dans le « politiquement correct » !

Ignorez-vous tous les sondages en lignes effectués par des

médias en ligne en France et en Europe, qui vont tous dans le même sens, quelle que soit la sensibilité politique des sites (3) ?

Vous ne pouvez pas non plus ignorer les nombreux projets de mosquées avec minarets en France (4), en particulier à Strasbourg, et à Marseille où le minaret lancera l'appel à la prière par un faisceau lumineux.

Monsieur le Premier Ministre, comment pouvez-vous garantir qu'après l'appel « lumineux » à la prière, ces minarets n'auront jamais un muezzin ou un haut-parleur à leur sommet pour tonitruer cet appel en arabe, alors que c'est la fonction principale d'un minaret ?